

Formation à la mise en place d'un Plan de Prévention et Protocole de Sécurité

Durée :

De un à deux jours

Effectif :

3 à 8 participants

Public :

Direction, agents de maîtrise et animateur prévention chargés de la sécurité lors des interventions des entreprises extérieures.

Pré-requis :

Aucun

Objectifs :

- Connaître la réglementation (décret du 20/02/92, décret du 26/12/94 et arrêté du 26/04/96).
- Connaître les situations dans lesquelles s'applique cette réglementation.
- Être capable de rédiger les plans de prévention et protocole de sécurité (analyse des interférences et prises de mesures).

Moyens pédagogiques :

- Exposé et documentation
- Débats, livrets et visites

Formateur :

Personnel maîtrisant les méthodes pédagogiques, techniques et outils nécessaires aux formations.

Travaux effectués dans un établissement par une entreprise extérieure

- Les buts et objectifs du décret du 20 février 1992
- Le plan de prévention par qui et avec qui ?
- Quand rédiger un plan de prévention ? Opérations de plus de 400 heures et liste des travaux dangereux définis dans l'arrêté du 19 mars 1993
- Entreprises sous-traitantes
- Inspection commune préalable
- Déceler les risques d'interférences et prise de mesures
- Le permis de feu
- Les documents accompagnant le plan de prévention
- Le rôle du CHSCT
- Étude des risques rencontrés : risques mécaniques, électriques, liés à la circulation et aux déplacements dans les locaux, risques liés à l'utilisation d'engins, travaux en hauteur, risques incendie, risques chimiques et spécifiques
- Exemple de plan de prévention adaptable à votre situation
- Les moyens de secours
- Les niveaux de responsabilités de chacun
- Ce que prévoit le plan de prévention et son articulation

Opérations de bâtiment ou de génie civil

Décret du 26 Décembre 1994 : plan de coordination, plan de sécurité et de protection de la santé :

- Étude du décret
- Opérations visées
- Intervenants sur le chantier



Formation à la mise en place d'un Plan de Prévention et Protocole de Sécurité

- Définition des mesures préventives
- Inspection commune préalable
- Importance du document unique
- Risques liés aux métiers
- Risques liés aux activités
- Exemple et différence entre PGC et PPS/PS
- Rôle du CHSCT
- Les moyens de secours
- Étude des risques rencontrés :
 - Risques mécaniques
 - Risques électriques
 - Risques liés à la circulation et aux déplacements dans les locaux
 - Risques liés à l'utilisation d'engins
 - Travaux en hauteur
 - Risques incendie
 - Risques chimiques et spécifiques

Opérations de chargement et de déchargement

Arrêté du 26 avril 1996 : protocole de sécurité

- Étude de l'arrêté
- Définitions des opérations de chargement et de déchargement
- Définitions des entreprises d'accueil et entreprises extérieures
- Organisation matérielle : attente des camions, accès aux quais, utilisation de bascules, zones de manœuvres
- Organisation des opérations : autorisation de conduite des chariots, mise à disposition des transpalettes
- Milieu dans lequel s'effectuent les opérations
- Véhicule de transport
- Les marchandises manipulées
- Protections individuelles et collectives
- Risques d'interférences
- Plan d'accès et plan de circulation
- Organisation des secours
- Exemple de protocole de sécurité adaptable à votre situation
- Visite des lieux de chargement et de déchargement

Évaluation

Une attestation sera délivrée à toute personne qui aura suivi la formation d'une façon active et participative.